BPA TF - Brevet Professionnel Agricole

Spécialité : Travaux Forestiers de Sylviculture

C.F.P.P.A.
Ariège - Comminges

Le Cabirol - Route de Belpech
09100 Pamiers
Tél : 05 61 67 04 60

cfppa.pamiers@educagri.fr
www.cfppaariegecomminges.fr

89% de réussite à l'examen *

22% de taux d'insertion *

100% de satisfaction de la formation*

C.F.P.P.A.
Ariège - Comminges

BPA-TF Spécialité Sylviculture– Niveau 3

RNCP 5832

CONTENU DE LA FORMATION

Diplôme composé de 10 UC (Unité Capitalisable) dont 2 UCAREs

- UCG 1: Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale
- UCG 2:Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique
- UCG3: Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable
- UCO 1: Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la forêt
- UCO 2: Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'exploitation forestière
- UCS 1: Effectuer les travaux de régénération forestière
- UCS 2 :Réaliser les opérations d'entretien de jeunes peuplements
- UCS 3: Utiliser des petits équipements pour de travaux de sylviculture
- UCARE 1: Abattage forte pente
- UCARE 2 : Homme de pied

LES CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Vous avez plus de 18 ans

Vous pouvez justifier d'un an d'activité professionnelle tout secteur confondu

MODALITÉ DE SÉLECTION

Entretien individuel + test de pré acquis

DISPOSITIFS D'ÉVALUATION

Le diplôme est obtenu par la validation de toutes les UC du parcours - Possibilité de validation d'un ou plusieurs blocs de compétences

VAA possible selon le diplôme du candidat

ACCESSIBILITÉ

Accès des publics en situation de handicap après positionnement

Présence d'un référent handicap

MODALITÉ DE FORMATION

Site de formation: Saint Girons (09)

Durée totale : 1351 heures dont 455h de chantiers pédagogiques et 301h de stage en entreprise

Calendrier : de septembre à juin

Financière : Cofinancée par l'Europe et la Région Occitanie pour les demandeurs d'emploi. Rémunération en fonction du statut et des droits de l'apprenant (Pôle Emploi, ASP,….) Pour tout autre statut, veuillez nous consulter.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Des cours théoriques et des applications pratiques réalisées sur des exploitations forestières ou l'exploitation du CFPPA-AC. La formation s'organise de manière à rester la plus proche des réalités du métier afin de pouvoir être employable dès la fin du cycle. Les cours pratiques sont réalisés sur des "chantiers écoles" en conditions réelles.

LES OBJECTIFS

Travailler en tant que salarié dans le secteur forestier et des espaces naturels.

LES DÉBOUCHÉS

Devenir salarié(e) dans le secteur privé ou secteur public

LE PUBLIC VISÉ

Demandeur (se) d'emploi ,

Pour tout autre statut, veuillez nous contacter.

POURSUITE de FORMATION

Possibilité d'intégrer une formation de niveau 4

Administratif : Mme EL IDRISSI Fadma
Référent : M. ZUBIETA Aitor

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT — Cofinancé par l'Union européenne — La Région Occitanie — Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire — Investir dans vos compétences

Document mis à jour le 20 avril 2023

*Taux calculés d'après les résultats de l'année précédente